

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

1 Identification

1.1 Identificateur de produit

Identifiant FDS **S-6900**
Numéros de catalogue A-6900

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Composants des kits de test d'analyse de l'eau

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover PA 17331
Etats-Unis

Téléphone: (717) 632-1291
e-mail: info@aquaphoenixsci.com
Site web: <https://www.aquaphoenixsci.com/>

e-mail (personne compétente) scraig@aquaphoenixsci.com (Stephen Craig)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence ChemTel Inc.: 1-800-255-3924, +01-813-248-0585

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
toxicité aiguë (orale)	5	Acute Tox. 5	H303
toxicité aiguë (inhalation)	3	Acute Tox. 3	H331
corrosion cutanée/irritation cutanée	3	Skin Irrit. 3	H316
lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	1	Eye Dam. 1	H318
mutagénicité sur cellules germinales	2	Muta. 2	H341
cancérogénicité	1A	Carc. 1A	H350
toxicité pour la reproduction	2	Repr. 2	H361fd
toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	2	STOT RE 2	H373

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu	1	Aquatic Acute 1	H400
dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	2	Aquatic Chronic 2	H411

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Des effets différés ou immédiats sont à craindre après une exposition de courte ou de longue durée. Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement danger

- Pictogrammes

GHS05, GHS06, GHS08, GHS09



- Mentions de danger

H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

- Conseils de prudence

P203	Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264+P265	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P317	EN CAS D'INGESTION: Demander une aide médicale.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

- Conseils de prudence

P305+P354+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P316	Demander immédiatement une aide médicale d'urgence.
P318	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médicale.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P317	En cas d'irritation cutanée: Demander une aide médicale.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- Composants dangereux pour l'étiquetage cadmium (non pyrophorique), (+)-tartaric acid, sodium sulfate

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.




3 Composition/ information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange




Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
(+)-tartaric acid	No CAS 87-69-4	30 – 40	Acute Tox. 4 / H302 Acute Tox. 5 / H313 Eye Dam. 1 / H318 Aquatic Acute 3 / H402	
sodium sulfate	No CAS 7757-82-6	20 – 30	Acute Tox. 4 / H332	
cyclohexanediarninetetraacetic acid, trisodium salt	No CAS 36679-96-6	5 – 10	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319	

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
cadmium (non pyrophorique)	No CAS 7440-43-9	3 – 7	Acute Tox. 2 / H330 Muta. 2 / H341 Carc. 1A / H350 Repr. 2 / H361fd STOT RE 1 / H372 Aquatic Acute 1 / H400 Aquatic Chronic 1 / H410	  
CDTA copper salt	No CAS 19332-78-6	≤ 1		
polyquaternium 15	No CAS 35429-19-7	≤ 0.1		

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

4 Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Mousse résistant aux alcools, Poudre ABC

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dépôts de poussières combustibles ont un potentiel d'explosion très élevé.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts, Ramasser mécaniquement

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

7 Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

Porter des lunettes résistantes aux chocs et aux éclaboussures.

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Indications/informations spécifiques

Des dépôts de poussières peuvent se former à l'intérieur d'un local d'exploitation sur toutes les surfaces où des poussières sont susceptibles de s'accumuler. Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Élimination de dépôts de poussières.

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

chaleur, températures hautes, lumière, rayonnement UV/la lumière naturelle

- Exigences en matière de ventilation

Conservez à un endroit facile d'accès toutes les substances qui émettent des vapeurs ou des gaz toxiques. Utilisation d'une ventilation locale et générale.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses).

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
CA	particules non réglementées autrement		OEL (AB)		10					particle	OHS Code
CA	particules non réglementées autrement		OEL (AB)		3					particle, r	OHS Code
CA	particules non classifiées autrement (PNOC)		PEV/VEA		10					dust, noAsb_less1Sil	Regulation OHS
CA	cadmium	7440-43-9	OEL (AB)		0.01						OHS Code
CA	cadmium	7440-43-9	OEL (ON-MoL)		0.01						MoL
CA	cadmium	7440-43-9	PEV/VEA		0.025						Regulation OHS
CA	cadmium	7440-43-9	OEL (BC)		0.01					i	"BC Regulation"
CA	cadmium	7440-43-9	OEL (BC)		0.002					r	"BC Regulation"

Mention

dust comme poussière

i fraction inhalable

noAsb_less1S ne contient pas d'amiante, et moins de 1% de silice cristalline

il

particle comme particules en suspension dans l'air

r fraction alvéolaire

VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

DNEL pertinents des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
sodium sulfate	7757-82-6	DNEL	20 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
sodium sulfate	7757-82-6	DNEL	20 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	DNEL	4 µg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux

PNEC pertinents des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	11.09 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	1.109 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	800 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	40.2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	4.02 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
sodium sulfate	7757-82-6	PNEC	1.54 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	0.19 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	1.14 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	20 µg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	1.8 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	0.64 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	PNEC	0.9 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer.

- Mesures de protection diverse

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Filtre à particules (EN 143).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Product description: Cadmium Foil Packs: Each foil pack contains approximately 0.3 g of solid. Each refill and test kit contains 30 foil packs

État physique	solide (poudre)
Couleur	bleu - métallique
Odeur	inodore
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	179.1 °C à 101 kPa
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	ne s'applique pas
Température d'auto-inflammabilité	375 °C (température relative d'inflammation spontanée pour les solides)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	3.4 (en solution aqueuse: 5 % m, 20 °C)
Viscosité cinématique	non pertinent

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau	>1,000 mg/l à 25 °C
-----------------------	---------------------

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	-2.33
Sol/eau (log KSW)	-0.54

Pression de vapeur	<5 Pa à 20 °C
--------------------	---------------

Densité et/ou densité relative

Densité	0.954 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	il n'existe pas de données disponibles
---------------------------------	--

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

11 Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique par inhalation.

- Estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Oral 5,000 mg/kg
Inhalation: poussières/
brouillard 0.6557 mg/l/4h

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
(+)-tartaric acid	87-69-4	oral	≥2,000 mg/kg
(+)-tartaric acid	87-69-4	cutané	>2,000 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
sodium sulfate	7757-82-6	inhalation: poussières/ brouillard	>2,4 mg/l/4h
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	inhalation: poussières/ brouillard	0.05 mg/l/4h

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une légère irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagenicité sur cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

12 Données écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
(+)-tartaric acid	87-69-4	ErC50	≥100 mg/l	algue	72 h
(+)-tartaric acid	87-69-4	LC50	>100 mg/l	poisson	96 h
(+)-tartaric acid	87-69-4	EC50	93.31 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
sodium sulfate	7757-82-6	LC50	7,960 mg/l	poisson	96 h
sodium sulfate	7757-82-6	EC50	3,150 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	LC50	58.16 µg/l	invertébrés aquatiques	48 h
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	EC50	1,900 µg/l	invertébrés aquatiques	24 h
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	ErC50	120 µg/l	algue	72 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
(+)-tartaric acid	87-69-4	EC50	>1,000 mg/l	micro-organismes	3 h
sodium sulfate	7757-82-6	LC50	3,030 mg/l	invertébrés aquatiques	7 d
sodium sulfate	7757-82-6	EC50	1,900 mg/l	algue	120 h
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	LC50	1,500 µg/l	poisson	4 d
cadmium (non pyrophorique)	7440-43-9	EC50	8.1 µg/l	poisson	100 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Processus de la dégradabilité des composants

Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
(+)-tartaric acid	87-69-4	disparition de l'oxygène	85 %	28 d		ECHA

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants

Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
(+)-tartaric acid	87-69-4		-1.91 (20 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

13 Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente.

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

RTMD de l'ONU	UN 3288
Code IMDG	UN 3288
OACI-IT	UN 3288

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

RTMD de l'ONU	SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.
Code IMDG	TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S.
OACI-IT	Toxic solid, inorganic, n.o.s.
Nom technique (composants dangereux)	cadmium (non pyrophorique)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

RTMD de l'ONU	6.1
Code IMDG	6.1
OACI-IT	6.1

14.4 Groupe d'emballage

RTMD de l'ONU	III
Code IMDG	III
OACI-IT	III

14.5 Dangers pour l'environnement

	dangereux pour le milieu aquatique
Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique)	cadmium (non pyrophorique)

14.6 Autres informations pertinentes

Les marquages et les étiquettes des conteneurs d'expédition, reçus de CHEMetrics, peuvent différer des informations ci-dessus. Les produits dont le transport est réglementé seront emballés par CHEMetrics en tant que marchandises dangereuses en quantités exceptées conformément aux réglementations IATA, US DOT et IMDG. CHEMetrics peut également choisir d'expédier certains produits sous le nom de kit chimique UN 3316, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III. En cas de réexpédition, il est de la responsabilité de l'expéditeur de déterminer les étiquettes et marquages appropriés conformément à la réglementation en vigueur en matière de transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

Numéro ONU	3288
Classe	6.1
Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Groupe d'emballage III
Étiquette(s) de danger 6.1, poisson et arbre



Dispositions spéciales (DS) 223, 274 (UN RTDG)
Quantités exceptées (EQ) E1 (UN RTDG)
Quantités limitées (LQ) 5 kg (UN RTDG)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin OUI (dangereux pour le milieu aquatique) (cadmium (non-pyrophoric))

Étiquette(s) de danger 6.1, poisson et arbre



Dispositions spéciales (DS) 223, 274
Quantités exceptées (EQ) E1
Quantités limitées (LQ) 5 kg
EmS F-A, S-A
Catégorie de rangement (stowage category) A

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Dangers pour l'environnement OUI (dangereux pour le milieu aquatique)

Étiquette(s) de danger 6.1



Dispositions spéciales (DS) A3, A5
Quantités exceptées (EQ) E1
Quantités limitées (LQ) 10 kg

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

15 Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (États-Unis)

Toxic Substance Control Act (TSCA)

les ingrédients ne sont pas tous répertoriés (ACTIVE)

Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III)

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

Toxics Release Inventory

Nom de la substance	Remarques	Effective date
cadmium (non pyrophorique)		1986-12-31

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

Nom de la substance	Remarques	Statutory code	Final RQ pounds (Kg)
cadmium (non pyrophorique)	[4]	2	10 (4,54)

Légende

2 "2" indicates that the source is section 307(a) of the Clean Water Act

[4] No reporting of releases of this hazardous substance is required if the diameter of the pieces of the solid metal released is larger than 100 micrometers (0.004 inches).

Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

Right to Know Hazardous Substance List

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

Nom de la substance	Remarques	Classifications
cadmium (non pyrophorique)		CA TE F3

Légende

CA Cancérogène

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Légende

F3 Flammable - Third Degree
TE Tératogène

California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

Proposition 65 List of chemicals		
Nom selon l'inventaire	Remarques	Type of the toxicity
cadmium		developmental, male
cadmium		
composés du cadmium		cancer

Réglementations nationales (Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AIIC	les composants ne sont pas tous énumérés
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	les composants ne sont pas tous énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	les composants ne sont pas tous énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	les composants ne sont pas tous énumérés
PH	PICCS	les composants ne sont pas tous énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
VN	NCI	les composants ne sont pas tous énumérés
US	TSCA	les composants ne sont pas tous énumérés

Légende

AIIC Australian Inventory of Industrial Chemicals

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Légende

CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NCI	National Chemical Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

16 Autres informations

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
"BC Regulation"	OHS Regulation: Section 5.48 (British Columbia)
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
Carc.	Cancérogénicité
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Abr.	Description des abréviations utilisées
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
log KOW	n-Octanol/eau
MoL	Ministry of Labor: Current Occupational Exposure Limits for Ontario Workplaces Required under Regulation 833
Muta.	Mutagenicité sur cellules germinales
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
OHS Code	Occupational Health and Safety Code: Occupational exposure limits for chemical substances (Alberta)
PBT	Persistent, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
Regulation OHS	Règlement sur la santé et la sécurité du travail: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air (Québec)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)
RTMD de l'ONU	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Abr.	Description des abréviations utilisées
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ("Livre violet").

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
H313	Peut être nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Fiche de Données de Sécurité

S-6900

Numéro de la version: 13.0
Identifiant FDS: S-6900

Révision: 2024-02-27

Code	Texte
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.